



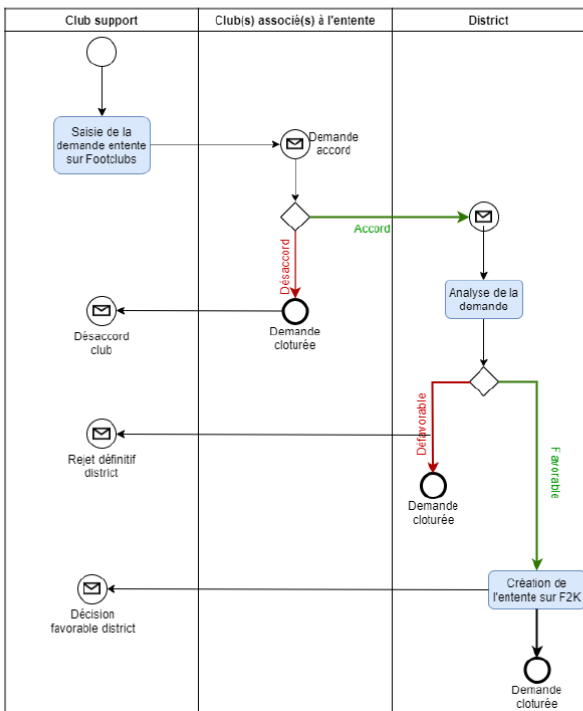
# DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL

## DOSSIER ENTENTE

Nouvelle procédure à appliquer dès la saison 2022/2023 suite à une directive de la FFF.



### VDC – ENTENTES



#### FONCTIONNALITÉS

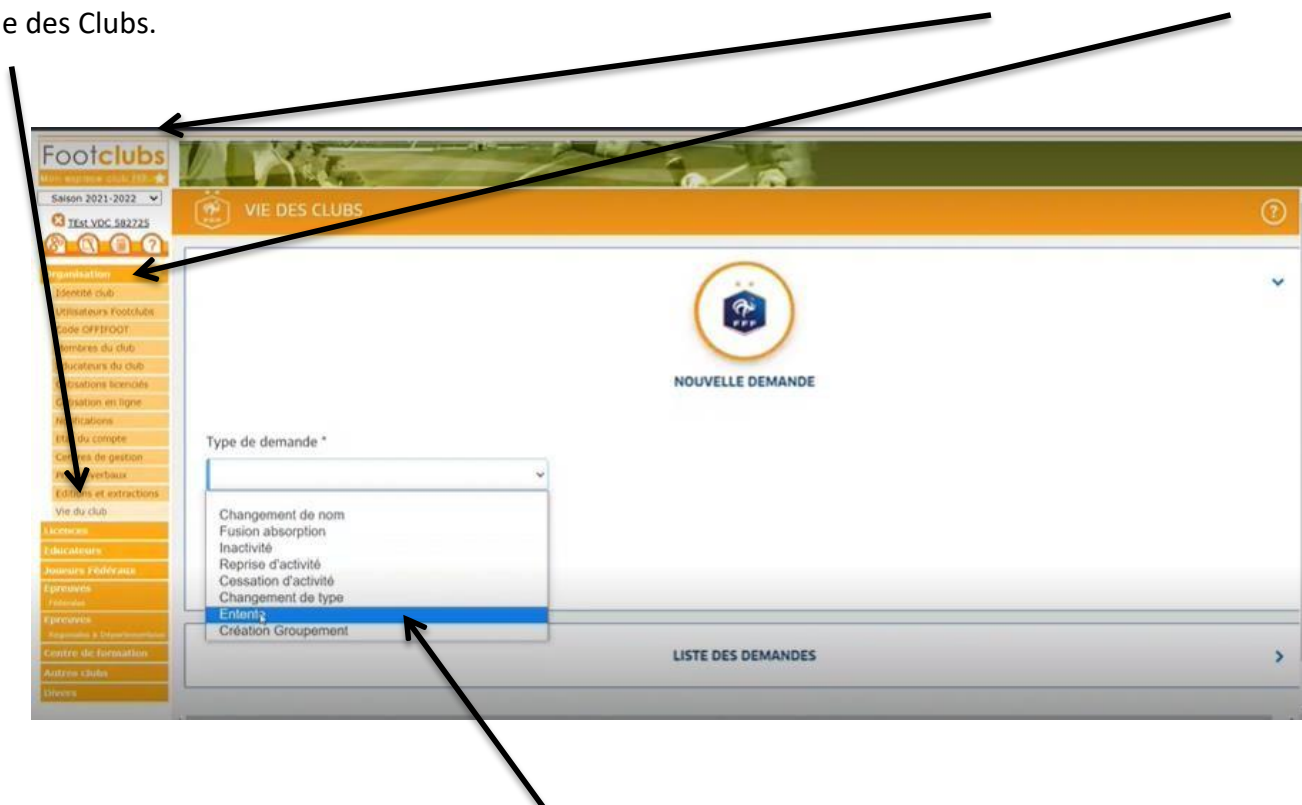
- Saisie d'une déclaration d'entente par le club support
- Accord / refus des clubs constituant(s) l'entente
- Décision du District sur « **Vie des Clubs** »
- Prise en compte automatique de l'entente dans FOOT 2000

#### PÉRIMÈTRE UTILISATEURS

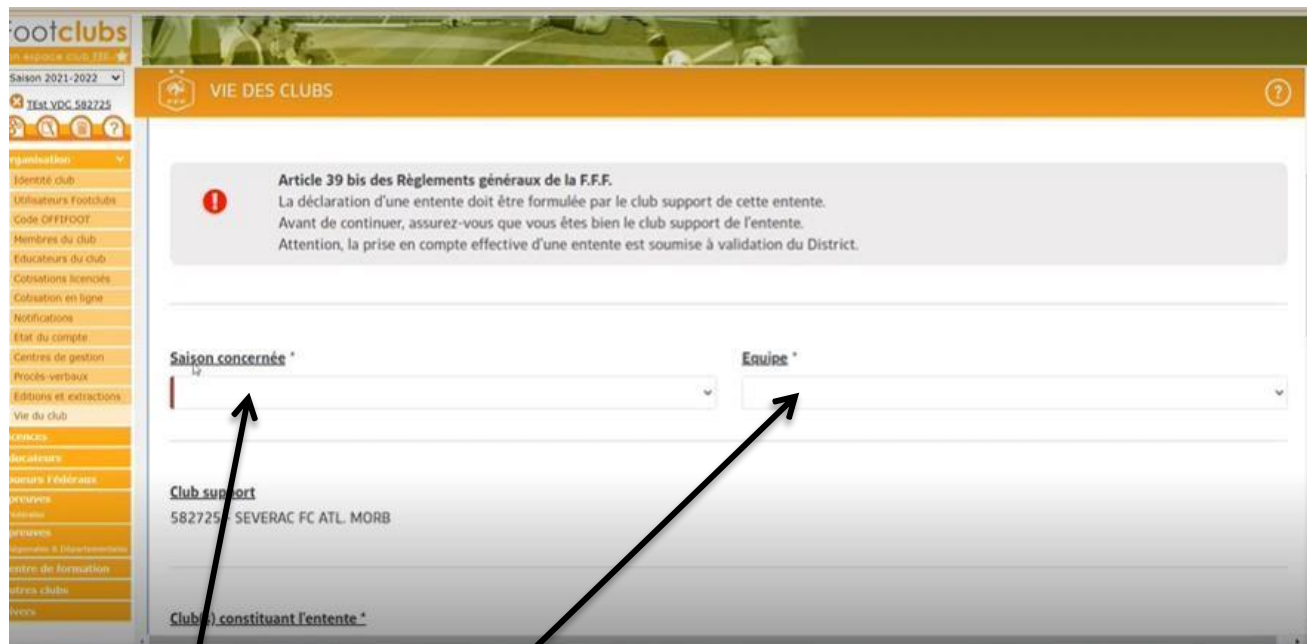
- Clubs
- Districts

## Informations générales :

Les demandes d'ententes se font de manière dématérialisée à compter de la saison 2022/2023 et **sont donc saisies obligatoirement par le club support de l'entente** dans Footclubs puis Organisation puis Vie des Clubs.



Le club support de l'entente saisit la demande en respectant la procédure ci-dessous et l'envoi de façon dématérialisée au(x) club(s) figurant dans l'entente.



Renseignez la saison puis l'équipe concernée ou créer l'équipe si nécessaire.

ou créez l'équipe si celle-ci n'est pas répertoriée puis validez.

The screenshot shows a web application interface for creating an entente. A modal window is open for selecting practice type, gender, age category, and team number. The background shows a form with fields for 'Type de demande', 'Saison concernée', 'Club support de l'entente', and 'Autre(s) Club(s) constituant l'entente'. A red warning message is visible at the top: 'Article 39 bis des Règlements généraux de la F.F.F. La déclaration d'une entente doit être formulée par le club support de cette entente. Avant de continuer, assurez-vous que vous êtes bien le club support de l'entente. Attention, la prise en compte effective d'une entente est soumise à validation du District.'

Recherchez le ou les club(s) en entente.

The screenshot shows the web application interface with the 'Autre(s) Club(s) constituant l'entente' section circled. The 'Ajouter' button is highlighted. The 'Nom souhaité pour l'entente' field is also visible. A red warning message is visible at the top: 'Article 39 bis des Règlements généraux de la F.F.F. La déclaration d'une entente doit être formulée par le club support de cette entente. Avant de continuer, assurez-vous que vous êtes bien le club support de l'entente. Attention, la prise en compte effective d'une entente est soumise à validation du District.'

Donnez un nom à votre entente.

Sélectionnez les installations concernées (celles de votre club) ou autres installations (si celles d'un club de votre entente).

Club support de l'entente  
18434 - U.S. PRUNIER

Autres Club(s) constituant l'entente\*

Recherche (n° affiliation, nom du club...)

590258 590258 - VNC FOOT

521585 521585 - A.S. SOINGS EN S...

Ajouter

Nom souhaité pour l'entente\*

ENT. VNC FOOT AS SOINGS

Installation(s) où auront lieu les rencontres\*

Rattachée au(x) club(s)  Autre installation

123456789 - PRUNIER EN SOLOGNE - STADE DANIEL BISSON 1

987654321 - VERNOU EN SOLOGNE - STADE LOUIS GOURY DU ROSLANS

Ajouter

Commentaire

Installation souhaité pour la première phase

Installation souhaité pour la deuxième phase

Motif amenant la constitution de cette entente :

Ne pas oublier d'indiquer un commentaire si nécessaire (ex : 1<sup>ère</sup> phase à... et 2<sup>ème</sup> phase à...).

Ajouter

Nom souhaité pour l'entente\*

ENT. VNC FOOT AS SOINGS

Installation(s) où auront lieu les rencontres\*

Rattachée au(x) club(s)  Autre installation

123456789 - PRUNIER EN SOLOGNE - STADE DANIEL BISSON 1

987654321 - VERNOU EN SOLOGNE - STADE LOUIS GOURY DU ROSLANS

Ajouter

Commentaire

Installation souhaité pour la première phase

Installation souhaité pour la deuxième phase

Motif amenant la constitution de cette entente :

Le nombre de licenciés de chacun des clubs dans la catégorie concerné ne leur permet pas d'engager une équipe. L'entente permettra de faire jouer les enfants.

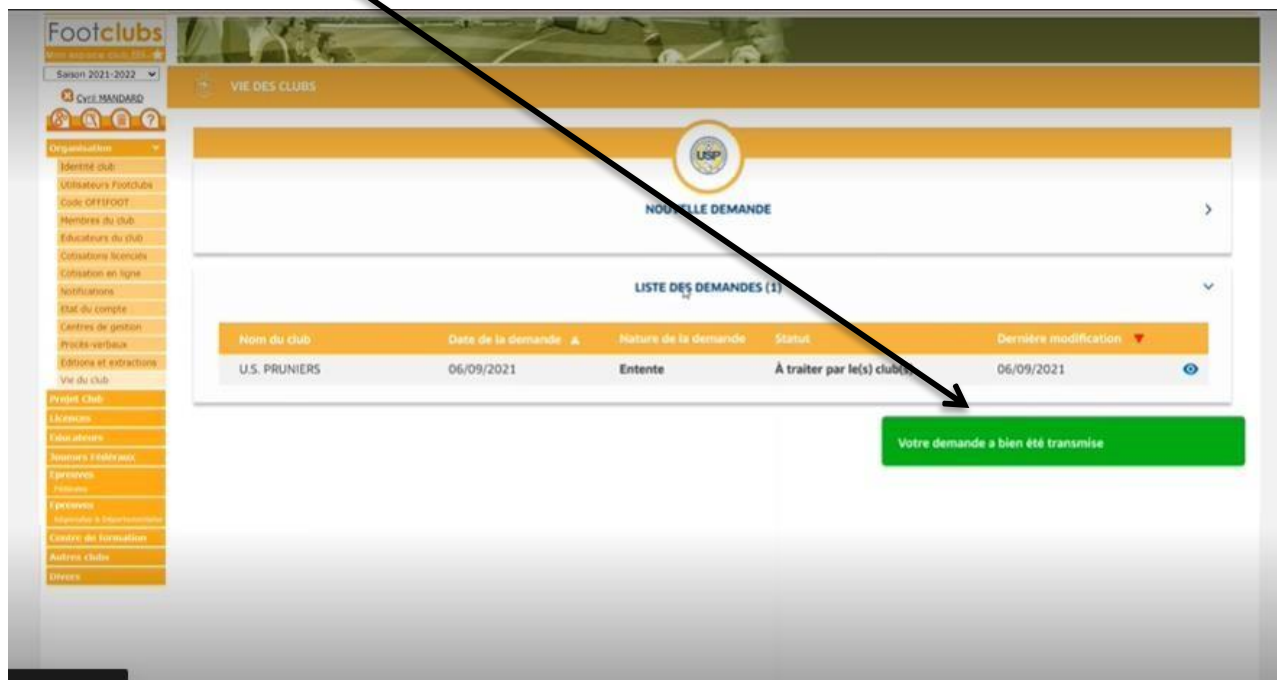
\*champ obligatoire

Envoyer la demande

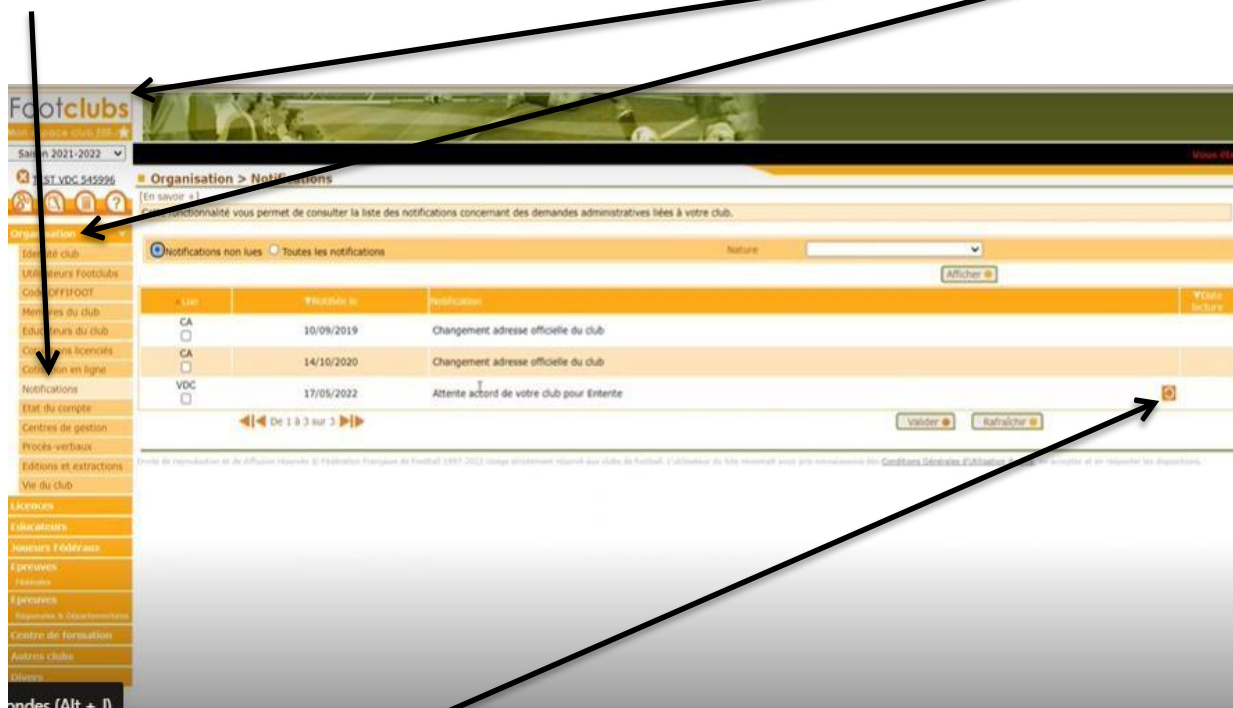
Notez le motif amenant à la constitution de l'entente.

Une fois les renseignements saisis, envoyez la demande.

Votre demande est transmise au(x) club(s) constituant votre entente.



Les clubs figurant dans l'entente demandée reçoivent dans Footclubs puis Organisation puis Notifications, une notification qu'ils doivent accepter ou refuser.



Cliquez sur ce bouton et vous serez rediriger vers l'onglet Vie des clubs.

Cliquez sur le bouton.

Footclubs

Saison 2021-2022

TEST.VDC.545996

VIE DES CLUBS

type de demande

\* Champ obligatoire

LISTE DES DEMANDES

Nom du club	Date demande	Nature de la demande	Statut	Date de modification
582725 - F.C. ATLANTIQUE MORBIHAN	17/05/2022	Entente	A traiter par le(s) club(s)	17/05/2022

Donnez votre accord en face de votre club.

Footclubs

Saison concernée: 2021-2022

Équipe: U15 / Libre - U.S. Pruniers 1 - U15 Départemental 2

Club support de l'entente: 518434 - U.S. PRUNIER

Autre(s) Club(s) constituant l'entente:

Club	Avis club
590258 - VNC FOOT	Accord
521585 - A.S. SOINGS EN SOLOGNE	En attente

Nom souhaité pour l'entente: ENT VNC FOOT AS SOINGS

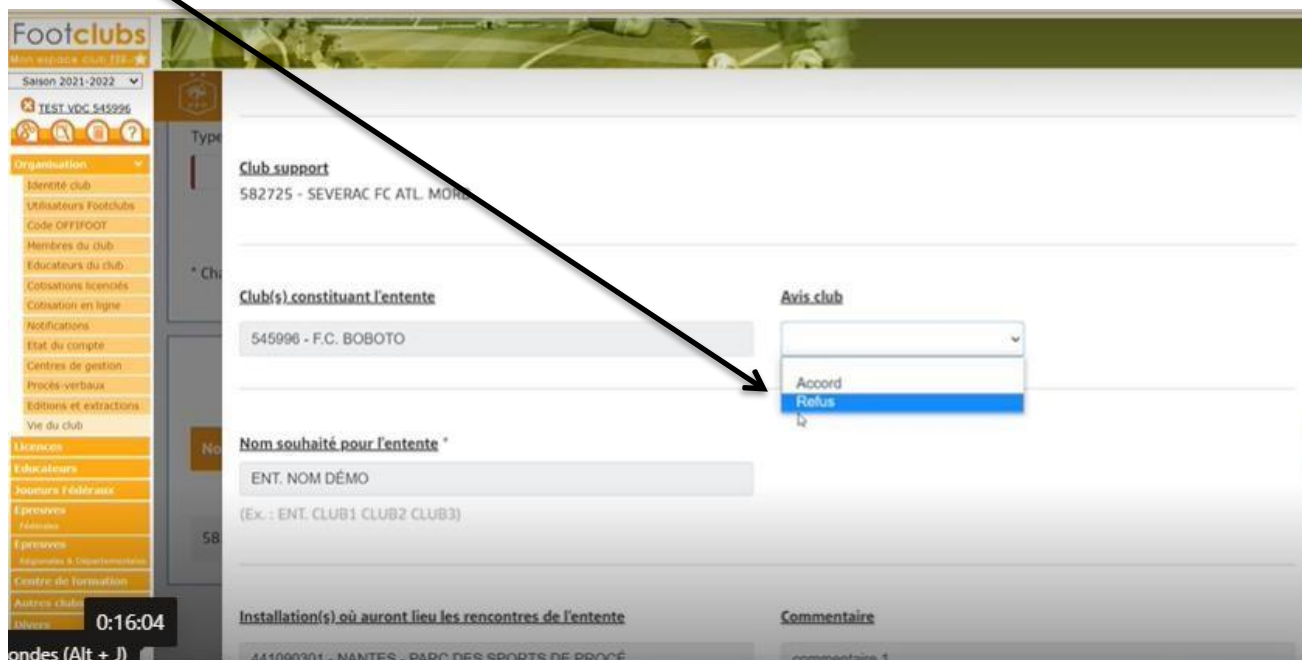
Installation où auront lieu les rencontres: 123456789 - PRUNIER EN SOLOGNE - STADE DANIEL BISSON 1

Commentaire: Installation souhaité pour toutes les phases

Motif amenant la constitution de cette entente :  
Le nombre de licenciés de chacun des clubs dans la catégorie concerné ne leur permet pas d'engager une équipe. L'entente permettra de faire jouer les enfants.

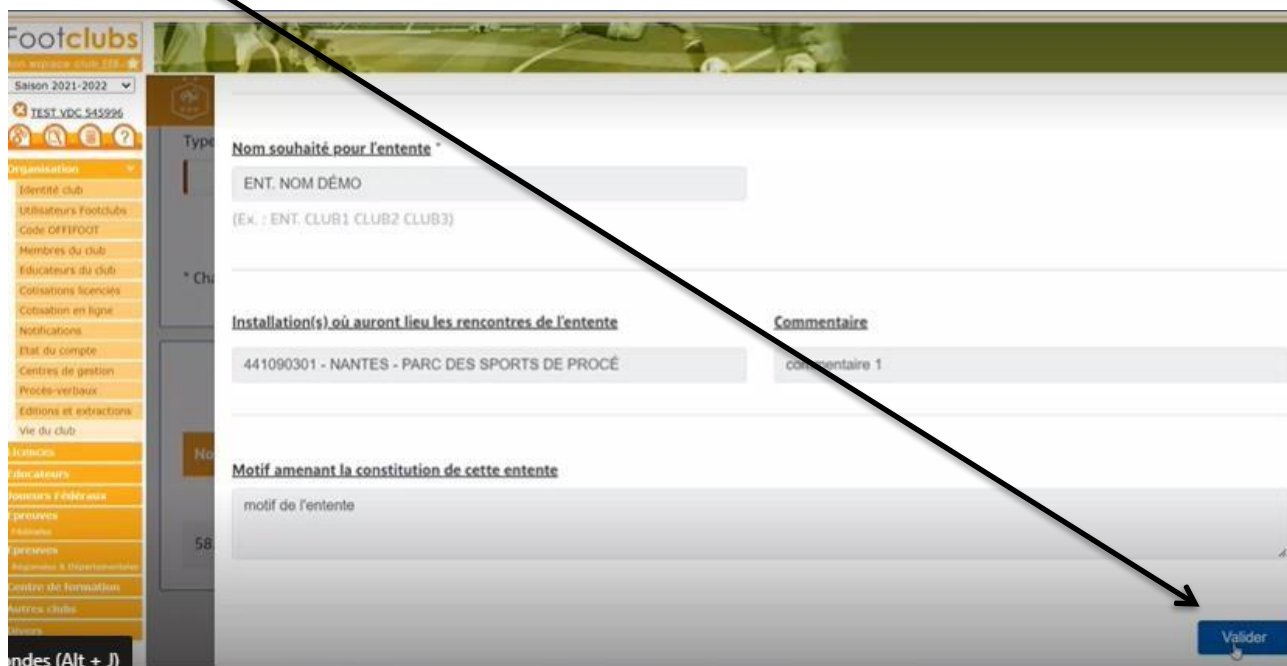


ou refusez la demande.



The screenshot shows the 'Footclubs' web application interface. On the left is a navigation menu with categories like 'Organisation', 'Licences', and 'Educatifs'. The main content area displays a form for creating a 'Club support'. The 'Club(s) constituant l'entente' field contains '545996 - F.C. BOBOTO'. The 'Avis club' dropdown menu is open, showing 'Accord' and 'Refus' options, with 'Refus' highlighted. Other fields include 'Nom souhaité pour l'entente' (ENT. NOM DÉMO) and 'Installation(s) où auront lieu les rencontres de l'entente' (441090301 - NANTES - PARC DES SPORTS DE PROCÉ). A timer '0:16:04' is visible in the bottom left corner.

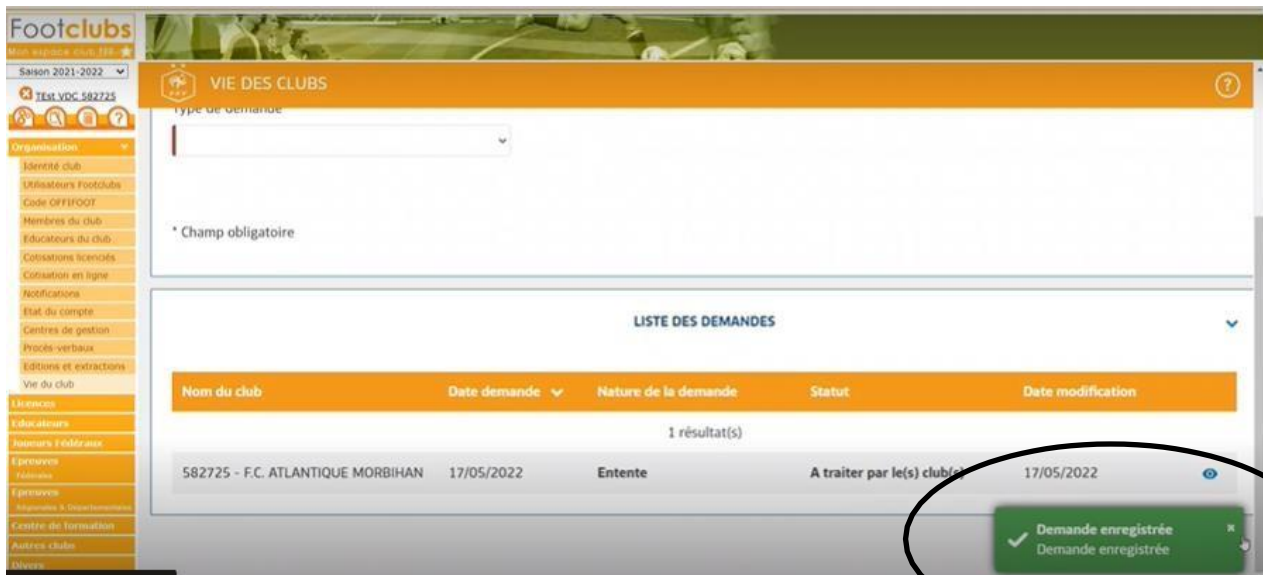
Et enfin, validez.



This screenshot shows the same 'Footclubs' interface, but the 'Avis club' dropdown is closed. The 'Motif amenant la constitution de cette entente' field is visible, containing the text 'motif de l'entente'. The 'Valider' button is located at the bottom right of the form area. The timer in the bottom left corner is no longer visible.

En cas de refus, la demande sera close et le club support sera informé.

En cas d'acceptation, la demande est transmise au District pour validation.



The screenshot shows the 'VIE DES CLUBS' section of the Footclubs website. On the left is a navigation menu with categories like 'Organisation', 'Licences', and 'Epreuves'. The main area contains a form for submitting a request, with a dropdown for 'type de demande' and a 'Champ obligatoire' label. Below the form is a table titled 'LISTE DES DEMANDES' with columns for 'Nom du club', 'Date demande', 'Nature de la demande', 'Statut', and 'Date modification'. One request is listed for '582725 - F.C. ATLANTIQUE MORBIHAN' with a date of '17/05/2022' and a status of 'Entente'. A green notification box at the bottom right, circled in black, displays a checkmark and the text 'Demande enregistrée'.

Le District ne peut plus saisir une demande d'entente comme auparavant et la démarche doit être faite par les clubs (Directive FFF).

Il est demandé aux clubs souhaitant constituer une entente de respecter la procédure ci-dessus.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le District du Cher de Football.